

AVANT-PROPOS

Cette livraison de la *Revue*, comme d'autres numéros récents, offre au lecteur une sélection assez éclectique de sujets. On commencera par une approche théorique des réactions possibles du droit du travail aux nouvelles formes d'organisation des firmes. Vient ensuite une question d'importance dans l'actualité: l'état présent et les perspectives de l'économie et du marché du travail palestiniens. Les deux derniers articles traitent de la croissance, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté, mais avec deux focales différentes: le premier propose un cadre d'action macroéconomique en faveur de la croissance dans les pays en développement, tandis que le second observe – au niveau individuel – les caractéristiques associées au chômage, à l'emploi et à la pauvreté dans un pays en transition, la Bulgarie.

Marie-Laure Morin montre comment le droit du travail cherche à s'adapter aux nouvelles formes d'organisation des firmes. Historiquement, la construction de ce droit a été graduelle et parallèle à celle de l'organisation productive elle-même, et ce dans les limites des frontières nationales. Mais aujourd'hui, avec l'emprise de la mondialisation, l'organisation des firmes se transforme, s'élargit et s'internationalise pour répondre plus aux exigences des actionnaires qu'à celles de la production. A l'autre bout de la chaîne, la décentralisation et l'externalisation des services fragmentent l'activité productive. Face à cette évolution, le droit du travail est mis au défi de garantir la durée de la relation d'emploi, le partage des risques sociaux et économiques inhérents à l'activité productive, et la qualité des conditions de travail. L'auteur détaille les éléments de ce défi et fait part des orientations prises par les droits nationaux (surtout le droit français) et celui de l'Union européenne pour le relever. Il s'agit surtout d'identifier l'employeur dans la relation de travail et les responsabilités respectives quant aux conditions de travail.

Le deuxième article, signé *Philippe Egger*, apporte beaucoup d'informations sur l'évolution récente de l'économie et du marché du travail palestiniens, et sur l'association entre cette évolution et les événements politiques qui ont marqué la région depuis 1993. Il démontre bien la sensibilité de l'économie et du marché du travail aux péripéties

politiques: envol des investissements et de la croissance durant les négociations de paix consécutives à la signature des Accords d'Oslo en septembre 1993, puis chute brutale après qu'eut éclaté la seconde intifada en septembre 2000. Pour l'auteur, il est de première importance de s'attacher tout autant à la situation de l'économie et du marché du travail qu'aux aspects politiques des négociations de paix. Selon lui, l'économie palestinienne devrait s'ouvrir au monde et privilégier les exportations, plutôt que de rester dans la dépendance à l'égard de l'économie israélienne et de l'offre de main-d'œuvre peu qualifiée.

L'article de *Iyanatul Islam* est consacré à la politique macroéconomique des pays en développement. Cette dernière est aujourd'hui axée sur la stabilité, la rigueur budgétaire et la lutte contre l'inflation, au détriment de la croissance et de l'emploi. Pour le comprendre, il faut remonter au consensus de Washington qui classe la rigueur budgétaire comme priorité numéro un et ne mentionne aucunement le plein emploi. Selon l'auteur, on peut s'émanciper de cette orthodoxie, s'engager pour la création d'emplois – en tant qu'objectif premier de la politique économique – et dégager les moyens budgétaires nécessaires aux infrastructures et au développement humain. Il faut aussi mettre sur pied une protection sociale à la mesure de l'insécurité économique causée par l'instabilité macroéconomique. De même, il faut élaborer les politiques dans un esprit intégrateur et faire en sorte que l'environnement mondial soit propice aux politiques nationales en faveur des pauvres et de la création d'emplois.

Dans le dernier article, *Alexandre Kolev* examine de près les données sur le chômage, la qualité des emplois et la pauvreté en Bulgarie pour nous éclairer sur les réalités sociales de la transition. Son propos est de mettre en évidence les déterminants de la vulnérabilité sur le marché du travail, leur association avec le risque de pauvreté, monétaire ou non, et d'identifier les catégories de la population qui sont le plus exposées à l'échec sur ce marché. Même si les réformes ont amélioré la situation économique du pays et stabilisé la pauvreté monétaire depuis 1997, la pauvreté – en général – s'est aggravée sur la période 1995-2001. Les médiocres perspectives que le marché du travail offre à certaines catégories vulnérables les exposent à un risque disproportionné de pauvreté, monétaire ou non. L'auteur conclut par des propositions concrètes dans les divers domaines de l'action publique.

Au menu des notices bibliographiques figurent deux livres français. Le premier, consacré à l'histoire du temps de travail, est très riche d'informations, notamment sur les raisons qui se sont succédé pour en réduire la durée. On relèvera le chapitre sur la période qui a suivi la première guerre mondiale, lorsque le débat a pris une dimension internationale et que l'OIT a, évidemment, joué un rôle de premier plan, notamment avec l'adoption de sa première convention, relative à la durée du travail. Le second ouvrage rapporte des échanges multidisciplinaires sur les ac-

teurs qui, dans l'histoire, ont modelé le droit du travail, essentiellement en France.

A la rubrique «Livres récents», le lecteur trouvera de brefs comptes rendus sur des livres qui ont pour sujet: le droit du travail suisse, le télétravail, l'individualisme et le lien social tissé par le travail, la mondialisation et l'état protecteur, la concurrence imparfaite sur le marché du travail, le rôle de l'entreprise privée pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement, les relations professionnelles au Venezuela et, enfin, un regard critique sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, dans un livre dont les directeurs de publication se nomment – cela ne s'invente pas – *Black and White*.

Parmi les dernières publications du BIT, sont présentés les rapports sur l'application des normes internationales du travail, dont l'étude d'ensemble porte sur la durée du travail; le rapport préparatoire d'une commission sectorielle tripartite sur les conséquences pour les fournisseurs de l'évolution de l'industrie automobile; le rapport du Directeur général à la septième réunion régionale européenne de l'OIT, dont le thème est «Gérer les transitions; gouvernance et travail décent»; un ouvrage sur le renouvellement des formes de travail et le sens de ce dernier; un rapport à la Conférence internationale du Travail de juin 2006 sur la relation de travail et, enfin, les versions imprimées et numériques (CD-ROM) de l'*Annuaire des statistiques du travail* et des *Statistiques des salaires et de la durée du travail par profession et des prix de produits alimentaires, résultats de l'Enquête d'octobre du BIT*.

Enfin, nos fidèles lecteurs auront remarqué que pour ce premier numéro de 2005 la *Revue* s'est dotée d'une nouvelle couverture.

